



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DU FONCIER,
*en charge du domaine
et de la recherche*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° *11804* / MAF / DAF-RCH

PAPEETE, le 01 JUIL. 2022

DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES

RECETTE-CONSERVATION DES HYPOTHEQUES

ANNONCE

Il est fait appel à candidatures pour occuper les fonctions d'assesseurs auprès du Tribunal foncier pour la section détachée de Nuku-Hiva (y compris les audiences foraines à Ua Pou et Hiva Oa) pour une partie de l'année 2022 et l'année 2023.

Les candidats doivent être de nationalité française, âgés de plus de 23 ans, jouir de leurs droits civiques, civils et de famille et présenter des garanties de compétence et d'impartialité, et résidés de préférence dans une des îles Marquises.

Les fonctions d'assesseur donnent lieu au versement d'indemnités.

Les candidatures devront être déposées au plus tard 12h00 le **26 août 2022** à la Subdivision des Marquises de la direction des affaires foncières (Taiohae – Nuku-Hiva) ou transmises par mail à l'adresse : rch@foncier.gov.pf.

Le dossier de candidature comprend une lettre de candidature indiquant l'expérience en matière de propriété foncière ou sur l'histoire des Marquises, un *curriculum vitae* et la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Renseignements au : 40 47 18 59 ou 40 47 18 28.

**Secrétariat
du collège des experts
en matière foncière**

Réf. Lettre n°41/CA.PP/2022 du 07 juin 2022

5325 JUL 1 1953